



COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

MÉTAUX RUSSEL ADOPTE UN RÈGLEMENT ADMINISTRATIF RELATIF AU PRÉAVIS

TORONTO, CANADA – Le 18 février 2015 – Métaux Russel inc. (RUS - TSX) a annoncé aujourd’hui que son conseil d’administration a adopté un règlement administratif, lequel établit un cadre de référence pour le préavis devant être donné par les actionnaires de la Société qui présentent des candidats à l’élection au poste d’administrateur, avant les assemblées annuelles et extraordinaires.

Ce règlement, qui est similaire aux règlements administratifs relatifs au préavis adoptés par de nombreuses autres sociétés ouvertes canadiennes, vise à mettre en place un processus transparent et équitable pour la présentation de candidats à un poste d’administrateur afin que tous les actionnaires reçoivent en temps utile des renseignements adéquats sur les candidatures à un poste d’administrateur devant être prises en considération lors des assemblées de la Société.

Dans le cas d’une assemblée annuelle des actionnaires, ce qui inclut les assemblées qui sont à la fois annuelles et extraordinaires, l’avis doit être donné à la Société au moins 30 jours avant la date de l’assemblée. Dans le cas d’une assemblée annuelle devant avoir lieu moins de 50 jours après l’annonce publique de l’assemblée, l’avis doit être donné au plus tard à la fermeture des bureaux le 10^e jour suivant la date de l’annonce publique. Dans le cas d’une assemblée extraordinaire des actionnaires qui n’est pas associée à une assemblée annuelle, l’avis doit être donné au plus tard à la fermeture des bureaux le 15^e jour suivant la date de l’annonce publique de cette assemblée extraordinaire.

Le règlement administratif entre en vigueur immédiatement; cependant, les actionnaires seront appelés à ratifier et à confirmer le règlement administratif à l’occasion de la prochaine assemblée

des actionnaires. Si le règlement administratif n'est pas confirmé par voie d'une résolution ordinaire des actionnaires, il cessera de s'appliquer et sera résilié.

Un exemplaire de ce règlement administratif peut être consulté sous le profil de la Société sur le site de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Métaux Russel est l'une des plus importantes sociétés de distribution de produits de métaux en Amérique du Nord. Elle exerce ses activités dans trois segments de la distribution des métaux : les centres de service, les produits pour le secteur de l'énergie et les distributeurs d'acier, sous différents noms incluant : Russel Metals, A.J. Forsyth, Acier Leroux, Acier Loubier, Alberta Industrial Metals, Apex Distribution, Apex Monarch, Apex Remington, Arrow Steel Processors, B&T Steel, Baldwin International, Comco Pipe and Supply, Fedmet Tubulars, JMS Russel Metals, Leroux Steel, McCabe Steel, Mégantic Métal, Métaux Russel, Métaux Russel Produits Spécialisés, Milspec, Norton Metals, Pioneer Pipe, Russel Metals Specialty Products, Russel Metals Williams Bahcall, Siemens Laserworks, Spartan Energy Tubulars, Sunbelt Group, Triumph Tubular & Supply, Wirth Steel et York-Ennis.

Si vous ne voulez plus recevoir nos communiqués, vous pouvez vous désabonner de notre liste d'envoi en nous envoyant un courriel à l'adresse info@russelmetals.com, ou en appelant notre service des relations avec les investisseurs au 905-816-5178.

Renseignements :

Marion E. Britton, C.P.A., C.A.
Vice-présidente directrice et
chef de la direction des finances
Métaux Russel inc.
905-819-7407
Courriel : info@russelmetals.com
Site Web : www.russelmetals.com